

# Apei Périgueux

Siège Social - Direction Générale

1 avenue Hélène BOUCHER  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE  
Tel : 05 53 08 20 87  
Fax : 05 53 03 29 85  
siege@apei-perigueux.fr

N°SIRET 781 703 657 00085 - APE 8720A

Coronavirus.Info.42  
HM-OM/21-26

Mesdames, Messieurs les parents  
Mesdames, Messieurs les représentants  
légaux

Périgueux, le 05 février 2021

## Établissements et services de l'Apei Périgueux :

**CALYPSO**  
Établissement pour Enfants et  
Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

**HELIODORE**  
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

**LA PEYROUSE**  
Foyer de Vie pour personnes atteintes  
de surdité

**LE BERCAIL**  
Foyer de Vie  
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

**LOU PRAT DÔU SOLEIH**  
Foyer de Vie pour personnes handicapées  
vieilles

**LYSANDER**  
Foyer de Vie

**RESIDENCE DU VAL DE DRONNE**  
Foyer de Vie  
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

**RESIDENCES DE L'ISLE**  
Foyers d'Hébergement - SAVS - SAMJ

**ÔSEA**  
Entreprise Adaptée (EA)  
Établissement et Services d'Aide  
par le Travail (ESAT)

**RESTAUVEZERE**  
Entreprise Adaptée (EA)

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Association de parents et amis  
de personnes en situation de handicap**

SIEGE SOCIAL  
1 avenue Hélène BOUCHER  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE  
Tel : 05 53 08 20 87  
siege@apei-perigueux.fr

[www.apei-perigueux.fr](http://www.apei-perigueux.fr)

Mesdames, Messieurs,

◆ Nous vous avons informé, le 21 janvier dernier, des préparatifs pour la campagne de vaccination des résidents de l'Apei Périgueux.

Ce travail est aujourd'hui quasiment achevé. Les établissements de l'Apei Périgueux vont désormais réaliser la vaccination des résidents puisque l'ARS a donné son accord.

Cette campagne est organisée à partir de 3 sites et selon les modalités suivantes :

1) Site de la MAS « Héliodore » à Atur :

- Calendrier de vaccination : **09 et 10 février 2021.**

- Publics concernés :

→ 41 résidents de la MAS « Héliodore ».

→ 9 résidents (18 ans et plus) à risque de l'EEAP « Calypso ».

→ 10 résidents à risque du Foyer de Vie « Lysander ».

→ 1 résident à risque du Foyer de Vie « La Peyrouse ».

→ 9 résidents à risque du Foyer de Vie « Lou prat dou soleih ».

- Deuxième séquence de vaccination :

→ semaine du 1<sup>er</sup> mars 2021

2) Site du FAM/FV « Résidence du Val de Dronne » à Ribérac :

- Calendrier de vaccination : **16 et 17 février 2021.**

- Publics concernés :

→ 31 résidents du FAM « Résidence du Val de Dronne ».

→ 8 résidents à risque du Foyer de Vie « Résidence du Val de Dronne ».

→ 9 résidents à risque des Foyers d'Hébergement « les Résidences de l'Isle ».

- Deuxième séquence de vaccination :

→ semaine du 08 mars 2021.

### 3) Site du FAM/FV « le Bercaïl » à Ste Foy de Belvès :

-Calendrier de vaccination : **18 et 19 février 2021.**

-Publics concernés :

→15 résidents du FAM « le Bercaïl ».

→27 résidents à risque du Foyer de Vie « le Bercaïl ».

-Deuxième séquence de vaccination :

→semaine du 08 mars 2021.

Les familles concernées par la vaccination de leur proche ont été contactées et, pour celles qui assurent la tutelle, ont donné leur accord.

Sachez que nos professionnels (infirmiers, médecins, directions, équipes administratives et autres salariés) et deux médecins bénévoles (Dr Luc RIVIERE, Dr Michel ROY) sont totalement mobilisés.

◆Comme nous vous l'avons déjà indiqué dans notre courrier du 11 décembre dernier, l'Apei Périgieux recommande très fortement une durée minimale de 7 jours pour les résidents qui quittent l'établissement pour rejoindre leur famille.

Ce rappel nous apparait nécessaire compte-tenu de la forte dégradation de la situation sanitaire en Dordogne et au sein de l'Apei Périgieux.

◆12 cas positifs ont été malheureusement déplorés cette semaine parmi les travailleurs de l'Esat (8 travailleurs externes, 4 travailleurs aussi résidents du Foyer d'hébergement d'Antonne ou de Trélissac).

En concertation avec l'ARS, l'Apei Périgieux a pris les décisions suivantes :

#### Accompagnement des 8 travailleurs externes positifs :

→Prise de contact avec les médecins traitants (notamment pour les 2 travailleurs jugés plus à risque).

→Accompagnement renforcé par le Savs pour le travailleur externe accompagné par ce service.

→Mobilisation exceptionnelle ce week-end et les jours qui suivent du Service d'Accompagnement de l'Esat pour les 7 autres travailleurs externes.

#### Résidents des Foyers d'hébergement :

→Suspension des séjours en famille « jusqu'à nouvel ordre » et dès le week-end des 06-07 février 2021.

→Organisation d'un séjour pour les 4 résidents positifs, accompagnés par une équipe dédiée, dans un gîte à Sorges.

→Confinement en chambre des autres résidents : leur quotidien sera autant que possible amélioré par des sorties en journée, des attentions bienveillantes (cadeaux en fonction des centres d'intérêt, repas atypiques), l'utilisation des nouveaux moyens de communication, ...

→Les résidents ne travailleront donc pas à l'Esat durant la semaine du 08 février 2021.

#### -Travailleurs d'Esat externes (dont ceux accompagnés par le Savs) :

Maintien de l'activité à l'Esat (sauf travailleurs positifs ou cas-contacts).

Nous savons les difficultés que nos décisions entraînent pour les résidents et leurs familles, mais nous savons également que vous comprenez la nécessité d'une protection sanitaire maximale au bénéfice de toutes et tous.

Merci à vous.

◆ Nous rappelons que les élus de notre association et nos professionnels sont à votre disposition. Vous n'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute demande d'information, de soutien, d'écoute, pour toute difficulté dans votre quotidien.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé MAZIERE,

Président.



